



1700

Bulletin d'information de la Ville de Fribourg
Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg
Juin/Juni 2021

375



LA PRÉPARATION AU PLONGEON 13
VIVRE LA SECONDE GUERRE MONDIALE 14
MEMO, AU-DELÀ DES LIVRES ET DES JEUX 9

Conseil communal de la législature 2021-2026

RÉPARTITION

Le Conseil communal a procédé à la répartition des dicastères lors de sa séance constitutive le 24 avril. Le collège a reconduit dans ses fonctions le syndic sortant, Thierry Steiert, pour la législature 2021-2026. Quant à la vice-syndicature, elle revient à Laurent Dietrich.

Du côté de la répartition des dicastères, les élu·e·s sortant·e·s conservent en grande partie leurs dicastères respectifs, la nouvelle élue, Mirjam Ballmer, reprenant celui de sa prédécesseure (hormis le Service des affaires bourgeoises) :

Thierry Steiert

Administration générale | Ressources humaines | Service juridique | Affaires bourgeoises

Laurent Dietrich

Finances | Culture | Informatique

Andrea Burgener Woeffray

Génie civil, environnement et énergie | Urbanisme et architecture

Pierre-Olivier Nobs

Police locale et mobilité | Sports

Mirjam Ballmer

Ecoles | Aide sociale | Curatelles d'adultes

Der Gemeinderat der Legislaturperiode 2021–2026

VERTEILUNG

Der Gemeinderat hat sich offiziell am 24. April 2021 konstituiert. Das Kollegium hat den bisherigen Stadtammann, Thierry Steiert, für die Legislaturperiode 2021–2026 in seinem Amt bestätigt und Laurent Dietrich zum Vize-Stadtammann ernannt.

Was die Verteilung der Dikasterien angeht, so behalten die wiedergewählten Gemeinderatsmitglieder grösstenteils ihre jeweiligen Zuständigkeiten, wobei die neu gewählte Gemeinderätin Mirjam Ballmer die Aufgaben ihrer Vorgängerin übernimmt (mit Ausnahme der Bürgergemeinde):

Thierry Steiert

Allgemeine Verwaltung | Personalwesen | Rechtsdienst | Bürgergemeinde

Laurent Dietrich

Finances | Kultur | Informatik

Andrea Burgener Woeffray

Tiefbau, Umwelt und Energie | Stadtplanung und Architektur

Pierre-Olivier Nobs

Ortspolizei und Mobilität | Sport

Mirjam Ballmer

Schulen | Soziale Angelegenheiten | Beistandschaft für Erwachsene

Le Conseil communal, de gauche à droite: Pierre-Olivier Nobs, Laurent Dietrich, vice-syndic, Thierry Steiert, syndic, Andrea Burgener Woeffray et Mirjam Ballmer.

Der Gemeinderat, von links nach rechts: Pierre-Olivier Nobs, Laurent Dietrich, Vize-Stadtammann, Thierry Steiert, Stadtammann, Andrea Burgener Woeffray und Mirjam Ballmer.
© Ville de Fribourg / Valentine Brodard



2 Conseil communal de la législature 2021-2026

3 Editorial

4 Davantage de sécurité sur le chemin de l'école

5 Extraits du Conseil communal Aus dem Gemeinderat

6 Conseil général Generalrat

8 Votation du 13 juin 2021 Abstimmung vom 13. Juni 2021

9 MEMO, pour aller au-delà des livres et des jeux MEMO: Bücher, Spiele und vieles mehr

10 A la recherche de parcelles pour y favoriser la biodiversité

11 Mini-résidence #3

12 Le Tour de Romandie 2021 de passage

13 La préparation au plongeon

14 Vivre à Fribourg au début de la Seconde Guerre mondiale

17 Femmes de Fribourg

18 Concours Wettbewerb

19 Memento

Les institutions reconstituées

Les élections communales étant passées, ce sont des nouveaux conseils qui veilleront au destin de la commune pour les cinq ans à venir. Au Conseil général, reconstitué le 10 mai, c'est désormais une majorité de femmes qui représentera nos citoyennes et nos citoyens, félicitations à elles ainsi qu'à chaque élu·e pour cette nouvelle législature. Le Conseil communal, de son côté, a accueilli M^{me} Mirjam Ballmer. Qu'il lui soit souhaité plein succès dans l'accomplissement de sa tâche et beaucoup de plaisir.

Lors de sa reconstitution le 24 avril dernier, le Conseil communal a fait le choix de poursuivre son travail dans la continuité. Ainsi, la répartition des dicastères n'a que peu changé, montrant ainsi le bon fonctionnement de l'Exécutif durant les cinq années passées avec le souhait affirmé d'une nouvelle législature harmonieuse et orientée solution. De nombreux enjeux se présenteront ces cinq années à venir, notamment en termes de collaborations avec le projet de fusion mais aussi au sein d'un grand nombre d'associations de communes. Plusieurs projets seront aussi développés, certains importants et stratégiques, d'autres plus modestes et très proches des quartiers. Le programme de législature sera rédigé d'ici la fin de l'année. Enfin, la commune est à disposition de la population. N'hésitez pas à venir vers vos élu·e·s ou vers votre administration qui sont là pour vous. Au plaisir de vous retrouver dans les rues de notre magnifique ville !

Neukonstituierung der Institutionen



**LAURENT
DIETRICH**

Nun, da die Gemeindewahlen vorüber sind, leiten neue Ratsmitglieder die Geschicke der Gemeinde für die nächsten fünf Jahre. Im Generalrat, der sich am 10. Mai neu konstituiert hat, werden unsere Bürgerinnen und Bürger nun mehrheitlich von Frauen vertreten. Der Gemeinderat hat seinerseits Mirjam Ballmer begrüsst. Wir wünschen ihr viel Erfolg und viel Freude bei ihrer Arbeit.

Bei seiner Neukonstituierung am 24. April beschloss der Gemeinderat, seine Arbeit in Kontinuität fortzusetzen. So hat sich die Verteilung der Ressorts nur wenig verändert und zeugt von der guten Funktionsweise der Exekutive in den letzten fünf Jahren mit dem ausdrücklichen Wunsch nach einer neuen harmonischen und lösungsorientierten Legislatur.

In den nächsten fünf Jahren kommen viele Herausforderungen auf uns zu, vor allem im Hinblick auf die Kooperationen mit dem Fusionsprojekt, aber auch innerhalb zahlreicher Gemeindeverbände. Zudem werden verschiedene Projekte entwickelt, von denen einige wichtig und strategisch, andere bescheidener und quartiernah sind. Das Legislaturprogramm wird bis Ende Jahr verfasst. Schliesslich steht die Gemeinde der Bevölkerung zur Verfügung. Zögern Sie nicht, Ihre Kommunalpolitiker oder Ihre Verwaltung zu kontaktieren, denn diese sind für Sie da. Wir freuen uns, Ihnen auf den Strassen unserer wunderschönen Stadt zu begegnen!

Davantage de **sécurité** sur le chemin de l'école

MOBILITÉ

Amélioration de la sécurité des enfants sur le chemin de l'école et modération du trafic : voilà les objectifs de plusieurs chantiers en

lien avec la mobilité qui débiteront ces prochaines semaines à la Vignettaz et au Schoenberg.

Borne rétractable, création d'un îlot végétalisé, aménagement d'un trottoir traversant ou encore rétrécissement de chaussée, c'est avec ces infrastruc-

tures que la Ville de Fribourg va assurer la sécurité des usagères et usagers de la route dans deux quartiers de la cité. Premièrement, une borne rétractable sera installée sur la route de la Vignettaz, en amont du carrefour route de la Vignettaz – route de la Gruyère – chemin de Bethléem. Elle sera active du lundi au vendredi aux heures de pointe (6 h 30 - 8 h 30, 11 h 30 - 14 h, 15 h 30 - 19 h). Le but de cette installation est de lutter contre le trafic de transit empruntant ce secteur et ainsi sécuriser le chemin de l'école. Elle répond à la fois à une demande de la population du quartier et au plan de mobilité scolaire de l'école de la Vignettaz, établi en 2018. La pose

d'autres bornes de ce type est à l'étude dans les quartiers de Gambach et du Schoenberg. En outre, un îlot végétalisé sera aménagé devant l'école de la Vignettaz, à la route de la Gruyère. Cela entraînera la suppression de places de stationnement, sous-utilisées en journée. De nombreux parents les utilisent pour déposer leurs enfants à l'école ou venir les rechercher. Ce phénomène de « parents-taxis » entrave la sécurité sur le chemin de l'école : la chaussée est obstruée, la visibilité diminuée et certaines manœuvres engendrent des situations potentiellement dangereuses. Là encore, cette mesure répond aux demandes du plan de mobilité scolaire.

Zones 30 renforcées au Schoenberg

Dans le quartier du Schoenberg, les entrées de certaines zones 30 seront mieux signalées, cela pour inciter les automobilistes à lever le pied. Ainsi, sur les routes Joseph-Chaley et des Vieux-Chênes, la chaussée sera rétrécie, de façon à ne laisser le passage que pour un seul véhicule. La surface gagnée sera végétalisée. L'entrée de zone à la route de Villars-les-Joncs sera réalisée sous la forme d'un trottoir traversant. La sécurité de chacune, de même que la qualité de vie de la population du quartier, en seront améliorées. Une identité visuelle, permettant de bien identifier la zone 30, sera également créée.



Une borne rétractable similaire à celle de la route Sainte-Agnès sera installée près de l'école de la Vignettaz.
 © Ville de Fribourg

LE CHIFFRE

26000

C'est, en mètres cubes, le volume d'eau nécessaire pour remplir les bassins de la piscine de la Motta (pataugeoire non comprise).



IMPRESSUM

Edition
Ville de Fribourg

Adresse
Ville de Fribourg
1700
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
1700 Fribourg
Tél. 026 351 71 11
www.ville-fribourg.ch

Responsabilité rédactionnelle
Secteur de la communication
1700@ville-fr.ch

Annonces
media f sa
Boulevard de Pérolles 38
1700 Fribourg
Tél. 026 426 42 42
support@media-f.ch

Impression
media f sa
Boulevard de Pérolles 38
1700 Fribourg
Tél. 026 426 44 55

Photo couverture
La Motta (2020)
© Ville de Fribourg/
Valentine Brodard

Photo éditorial
© Ville de Fribourg/
Valentine Brodard

Tirage
24 432 exemplaires

STATISTIQUES DE LA POPULATION EN VILLE DE FRIBOURG

A la fin avril 2021, la population légale de la ville était de **37971** **habitant-e-s**, soit 70 de plus qu'à la fin mars 2021.

La population en séjour était de 2959 (- 11). Le chiffre de la population totale était donc au 30 avril de 40 930 (+ 59). Sur ce nombre, 26 716 personnes étaient de nationalité suisse et 14 214 de nationalité étrangère.

STATISTIQUES DU CHÔMAGE EN VILLE DE FRIBOURG

Au 30 avril 2021, la ville de Fribourg comptait **1982 personnes en demande d'emploi** (- 84 par rapport à mars 2021). Ce chiffre comprend également le nombre de personnes au chômage qui, selon les critères du SECO, s'élevait à 998 (- 7), pour un taux de chômage de 5%.

Par « personne en demande d'emploi », on entend toute personne inscrite auprès de l'Office régional de placement (ORP) et disponible de suite pour un placement ou un emploi. Les personnes en demande d'emploi sont également annoncées auprès de l'ORP mais sont temporairement occupées (gain intermédiaire, programme d'emploi temporaire, de perfectionnement ou de reconversion, service militaire...) et ne peuvent ainsi pas être placées immédiatement.

EXTRAITS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal

a reconstitué diverses commissions et délégations du Conseil communal suite aux élections communales du 7 mars;

a pris position sur l'avant-projet de loi cantonale sur la mobilité et sur la loi fédérale sur les projets pilotes de tarification de la mobilité, mis en consultation;

a préavisé favorablement l'octroi, l'extension ou le changement de quatre patentes pour des établissements publics et une demande de changement de dénomination d'établissement public, puis a transmis à la Préfecture pour décision finale;

a délivré quatre permis de construire;

a octroyé des préavis favorables pour trois transformations ou constructions;

a octroyé le droit de cité à douze personnes étrangères de première ou de deuxième génération.

AUSZÜGE AUS DEM GEMEINDERAT

Der Gemeinderat

rekonstituiert verschiedene Kommissionen und Delegationen des Gemeinderats nach den Gemeindewahlen vom 7. März;

nimmt Stellung im Vernehmlassungsverfahren zum Vorentwurf des Gesetzes über die Mobilität und zum Bundesgesetz über die Pilotprojekte zu Mobility Pricing;

nimmt positiv Stellung zur Erteilung, Erweiterung oder Änderung von vier Patenten für öffentliche Gaststätten sowie zu einem Antrag auf Namensänderung einer öffentlichen Gaststätte und leitet die Stellungnahmen zur endgültigen Entscheidung an das Oberamt weiter;

erteilt vier Baugenehmigungen;

nimmt positiv Stellung zu drei Um- oder Neubauten;

gewährt zwölf ausländischen Personen der ersten oder zweiten Generation das Bürgerrecht.

Conseil général

Séance du 10 mai : constitution du Conseil général pour la législature 2021-2026.

Une nouvelle législature du Conseil général s'est amorcée le 10 mai. Les personnes élues lors des élections communales du 7 mars se sont retrouvées pour la première fois. A l'ordre du jour figurait, entre autres, les élections du praesidium et la constitution des commissions relevant du Conseil général. Comme le veut la tradition, cette première session a été ouverte par le doyen d'âge du Conseil général. Cet honneur est ainsi revenu à **Raphaël Fessler** (Le Centre/PVL), âgé de 73 ans.

Le doyen et la benjamine

Cet habitant du quartier d'Alt, fort d'une vie professionnelle « en zigzag », a été, en 1998, le premier Fribourgeois à décrocher un diplôme fédéral de conseiller en relations publiques. Actuellement travailleur indépendant, privé de mandats en

raison de la pandémie, il a eu « tout le temps de préparer ce discours inaugural. » Pourtant, il ne s'était pas attendu à recevoir ce titre plutôt abstrait de « doyen » et a préféré parler de droit d'aïnesse. En cette qualité, il aurait souhaité partager son temps de parole avec la benjamine du Conseil général, **Giulia Tognola** (Vert-e-s), née en juin 2002. Malheureusement, cela aurait enfreint le règlement du Conseil général. Mais ce spécialiste de la communication a trouvé la parade : il a diffusé un message audio de Giulia Tognola. Dans son élocution, l'élue a vanté le contexte plurilingue de Fribourg, où elle vit en famille depuis sept ans : « J'aime Fribourg et ses traditions : sa Basse-Ville dans laquelle je vis, le marché où je travaille et le collègue Saint-Michel où je prépare ma maturité bilingue. »

S'investissant, notamment, dans l'organisation de la fête de la Saint-Nicolas, elle s'est félicitée qu'« en 2019, pour la première fois, saint Nicolas était entouré de sainte Barbe et sainte Catherine », saintes patronnes de Fribourg. A travers sa première prise de parole, elle a voulu miser sur une réelle prise en compte de la voix de ceux et celles qu'elle représente et sur une réelle collaboration intergénérationnelle.

Ensemble pour un but communal

Reprenant le micro, Raphaël Fessler s'est ensuite penché sur les défis futurs et, en premier lieu, la fusion : « une fusion n'est pas une absorption, elle est un partage. Elle n'est pas une mise sous cloche, ou sous chapeau, aussi grand soit-il. Rien à voir avec le passage d'un corps

solide à un corps liquide. C'est plutôt le passage d'un corps solide vers un corps plus solide. » Allégorie de la fusion nucléaire, il l'a vue comme un ensemble de noyaux qui se mettent ensemble pour devenir plus forts. Relevant avec fierté la majorité de femmes au Conseil général, qui « atteint et dépasse la parité faisant encore défaut dans de nombreuses institutions (...) » Pourtant, ce n'est pas 43 à 37 mais bien 43 et 37. Notre but est commun : améliorer la qualité de vie des habitantes et habitants. L'addition de nos valeurs respectives constituent un potentiel exceptionnel. Sachons l'exploiter au mieux et respectons les idées d'où qu'elles viennent. »

Comme une rentrée scolaire

Le Conseil général fraîchement constitué a ensuite choisi son

Generalrat

Sitzung vom 10. Mai: Konstituierung des Generalrats für die Legislatur 2021–2026

Am 10. Mai hat für den Generalrat eine neue Legislatur begonnen. Die bei den Gemeindewahlen vom 7. März gewählten Personen trafen sich zum ersten Mal. Auf der Tagesordnung standen unter anderem die Wahlen des Präsidiums und die Konstituierung der Kommissionen, die in die Zuständigkeit des Generalrats fallen. Traditionsgemäss wurde diese erste Sitzung durch den Doyen des Generalrats eröffnet, eine Ehre, die diesmal dem 73-jährigen **Raphaël Fessler** (Die Mitte/GLP) zufiel.

Ältester und Jüngste

Dieser Bewohner des Altquartiers, der auf ein Berufsleben « im Zickzack » zurückblicken kann, war 1998 der erste Freiburger, der einen eidgenössischen Fachausweis in Public-Relations-Beratung erwarb. Derzeit freiberuflich tätig, doch aufgrund der Pandemie ohne Mandat, hatte er « die nötige Zeit, um diese An-

trittsrede vorzubereiten ». Allerdings rechnete er nicht damit, den eher abstrakten Titel « Doyen » zu erhalten, und hätte es vorgezogen, von seinem Erstgeburtsrecht zu sprechen. In dieser Hinsicht hätte er seine Redezeit gerne mit dem jüngsten Mitglied des Generalrats geteilt, **Giulia Tognola** (Grüne), die im Juni 2002 geboren wurde. Leider wäre das ein Verstoß gegen das Reglement des Generalrats gewesen. Doch der Kommunikationsspezialist fand Abhilfe: Er strahlte eine Audiobotschaft von Giulia Tognola aus. In ihrer Ansprache rühmte die Generalrätin den mehrsprachigen Kontext Freiburgs, wo sie seit sieben Jahren mit ihrer Familie lebt: « Ich liebe Freiburg und seine Traditionen: die Unterstadt, wo ich wohne, den Markt, wo ich arbeite, und das Kollegium St. Michael, wo ich meine zweisprachige Matura vorbereite. » Sie engagiert sich besonders für die Orga-

nisation des Nikolausfests und freut sich, dass « 2019 zum ersten Mal der hl. Nikolaus von der hl. Barbara und der hl. Katharina umgeben war », den Schutzpatroninnen Freiburgs. Mit ihrer ersten Rede wollte sie auf eine echte Berücksichtigung der Stimme all jener, die sie vertritt, und auf eine echte generationenübergreifende Zusammenarbeit setzen.

Gemeinsames Ziel zum Wohl der Gemeinde

Indem Raphaël Fessler erneut das Mikrofon ergriff, wandte er sich den zukünftigen Herausforderungen und vor allem der Fusion zu: « Eine Fusion ist keine Absorption, sondern ein Teilen. Dabei stülpt man weder eine Glocke noch einen Hut über uns, wie gross diese auch sein mögen. Die Fusion hat nichts mit dem Übergang von einem festen zu einem flüssigen Körper zu tun. Sie ist vielmehr der Übergang von ei-

nem festen zu einem festeren Körper. » Die Kernfusion als Allegorie nutzend, versteht der Redner die Fusion als ein Ensemble von Kernen, die sich vereinen, um stärker zu werden. Mit Stolz nimmt er die Mehrheit der Frauen im Generalrat zur Kenntnis, welche « die in vielen Institutionen noch fehlende Parität erreicht und übertrifft. (...) » Allerdings geht es nicht um 43 gegen 37, sondern um 43 und 37. Unser gemeinsames Ziel ist es, die Lebensqualität der Bewohnerinnen und Bewohner zu verbessern. Die Addition unserer jeweiligen Werte stellt ein aussergewöhnliches Potenzial dar. Machen wir das Beste daraus und respektieren wir die Ideen, woher sie auch kommen. »

Wie ein neues Schuljahr

Anschliessend wählte der neukonstituierte Generalrat sein Präsidium für die Periode vom 10. Mai 2021 bis zum 9. Mai 2022: **David Aebischer**



David Aebischer (PLR – FDP),
président du Conseil général/
Präsident des Generalrates
Mario Parpan (CG-PCS – Mitte Links-CSP),
vice-président du Conseil général/
Vize-Präsident des Generalrates
©Ville de Fribourg/Valentine Brodard

praesidium pour la période du 10 mai 2021 au 9 mai 2022: **David Aebischer** (PLR) a été élu à la présidence et **Mario Parpan** (CG-PCS) à la vice-présidence. En préambule de son discours d'introduction, David Aebischer a adressé ses remerciements à sa maman, présente dans le public, et à son père, décédé en 2020. Il a tenu à remercier les élu·e·s plus âgé·e·s, les « sages »: « leur âge et leur longévité politique les rendent précieux. Ils sont notre mémoire. » Pour ce diplômé en enseignement primaire, mais exerçant comme comptable indépendant, cette première séance s'apparente à une rentrée scolaire: « Me revoilà maître de classe. Quelle sacrée classe puisqu'elle compte 80 élèves dont 30 apprentis conseillers généraux (...) J'ose espérer que je n'aurai pas

à sanctionner des membres trop turbulents. J'en appelle au respect d'autrui, des us et coutumes et des institutions. » Il s'est réjoui de la féminisation et du rajeunissement de l'assemblée qui « apporteront du sang neuf et de nouvelles perspectives. » Malgré les compétences limitées du Conseil général, David Aebischer a encouragé ses pairs à apporter leur pierre à l'édifice communal. Il en a voulu pour exemple la récente suppression des rentes à vie des membres de l'Exécutif issue d'une proposition du Conseil général. Pour terminer, il a enjoint ses collègues à honorer leur devoir citoyen et à « soutenir toutes personnes rencontrant des difficultés. »

Les détails des commissions du Conseil général ainsi que le procès-verbal de la séance constitutive sont sur www.ville-fribourg.ch/conseil-general

(FDP) wurde zum Präsidenten und **Mario Parpan** (ML-CSP) zum Vizepräsidenten gewählt. Als Präambel zu seiner Einführungsrede bedankte sich David Aebischer bei seiner Mutter, die im Publikum anwesend war, und bei seinem 2020 verstorbenen Vater. Zudem dankte er den älteren Abgeordneten, den « Weisen »: « Ihr Alter und ihre politische Langlebigkeit steigern ihren Wert. Sie sind unser Gedächtnis. » Für den diplomierten Primarschullehrer, der allerdings als selbstständiger Buchhalter tätig ist, gleicht diese erste Sitzung dem Beginn des Schuljahrs: « Hier bin ich zurück als Klassenlehrer. Was für eine verflixte Klasse, da sie 80 Schüler umfasst, darunter 30 Generalrats-Lehrlinge. (...) Ich wage zu hoffen, dass ich keine allzu wilden Mitglieder bestrafen muss. Ich appelliere an den Respekt vor anderen, Sitten und Institutionen. » Er freute sich über die Feminisierung und Verjüngung des Stadtpar-

laments, die « neues Blut und neue Perspektiven bringen ». Trotz der eingeschränkten Befugnisse des Generalrats ermutigte David Aebischer seine Kolleginnen und Kollegen, zur Errichtung des Gemeindegebäudes beizutragen. Als Beispiel nannte er die kürzlich vom Generalrat vorgeschlagene Abschaffung der lebenslangen Renten für die Mitglieder der Exekutive. Abschliessend forderte er die Ratsmitglieder auf, ihrer Bürgerpflicht nachzukommen und « all jene zu unterstützen, die in Schwierigkeiten geraten ».

Details zu den Kommissionen des Generalrats sowie das Protokoll der konstituierenden Sitzung finden Sie unter www.stadt-freiburg.ch/generalrat

Commission financière – Finanzkommission

Baechler Amélie (Vert·e·s – Die Grünen)
Chopard Caroline (Vert·e·s – Die Grünen)
Graden Lise-Marie (PS – SP)
Jordan Marine (PS – SP)
Jordan Jean-Samuel (PS – SP)
Krienbühl David (PLR – FDP)
Murith Simon (Le Centre/PVL – Die Mitte/GLP)
Page Maurice (CG-PCS – Mitte Links-CSP)
Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL – Die Mitte/GLP)
Schaller Alicia (Vert·e·s – Die Grünen)
Wicht Pascal (UDC – SVP)

Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures – Baukommission

Boggian Stefania (Vert·e·s – Die Grünen)
Bourgarel Gilles (Vert·e·s – Die Grünen)
de Reyff Charles (Le Centre/PVL – Die Mitte/GLP)
Gex Océane (PLR – FDP)
Kilchenmann Emmanuel (UDC – SVP)
Mosoba Immaculée (PS – SP)
Moussa Elias (PS – SP)
Noll Bettina (Vert·e·s – Die Grünen)
Parpan Mario (CG-PCS – Mitte Links-CSP)
Schenker Claude (Le Centre/PVL – Die Mitte/GLP)
Zurich Simon (PS – SP)

Commission de fusion – Fusionskommission

Casazza Raphaël (PLR – FDP)
Delaloye Sophie (PS – SP)
Fessler Raphaël (Le Centre/PVL – Die Mitte/GLP)
Gerber Sonja (PS – SP)
Menétrey Fabienne (Vert·e·s – Die Grünen)
Nobs Elisa (CG-PCS – Mitte Links-CSP)
Papaux David (UDC – SVP)
Revaz Caroline (Le Centre/PVL – Die Mitte/GLP)
Vuilleumier Julien (Vert·e·s – Die Grünen)
Wattendorff Lea (Vert·e·s – Die Grünen)
Woeffray Laurent (PS – SP)

Commission des naturalisations – Einbürgerungskommission

Bourrier Hervé (PS – SP)
Kolly Christine (PS – SP)
Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR – FDP)
Müller Christine (PS – SP)
Pellaux Jean-Marie (Vert·e·s – Die Grünen)
Saghir Frédérick (Vert·e·s – Die Grünen)
Schmid Andreas (CG-PCS – Mitte Links-CSP)
Sob Isabelle (Le Centre/PVL – Die Mitte/GLP)
Uldry José (UDC – SVP)

Les objets soumis au peuple sont les suivants :

Votation fédérale

1. Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique » ?
2. Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » ?
3. Acceptez-vous la loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (loi COVID-19) ?
4. Acceptez-vous la loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (loi sur le CO₂) ?
5. Acceptez-vous la loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT) ?

Votation cantonale

- Acceptez-vous le décret relatif à l'augmentation de la participation financière de l'Etat de Fribourg au capital-actions de la société blueFACTORY Fribourg-Freiburg SA ?

Votation communale

- Acceptez-vous l'initiative communale « L'automobiliste n'est pas un pigeon, c'est un voyageur! » du 19 août 2019 ?

VOICI LES POSSIBILITÉS D'EXERCER VOTRE DROIT DE VOTE :

VOTE ANTICIPÉ PAR CORRESPONDANCE

Signez le certificat de capacité civique et insérez-le dans l'enveloppe-réponse avec le bulletin de vote. Fermez l'enveloppe-réponse de façon à laisser apparaître l'adresse du bureau de vote dans la fenêtre. L'enveloppe-réponse étant préaffranchie, un timbre n'est pas nécessaire. Postez ce matériel de manière à ce qu'il soit distribué au bureau de vote au plus tard le samedi 12 juin 2021. **Attention** : sans le certificat de capacité civique signé, votre bulletin sera considéré comme nul.

Le certificat de capacité civique (feuille blanche au format A5) doit impérativement être signé et inséré dans l'enveloppe-réponse ou emporté avec vous au bureau de vote. Il sert à prouver que vous pouvez exercer votre droit de vote en ville de Fribourg. Seules les personnes établies dans la commune de Fribourg peuvent y exercer leur droit de vote.



VOTE ANTICIPÉ PAR DÉPÔT

Signez le certificat de capacité civique et insérez-le dans l'enveloppe-réponse avec le bulletin de vote. Fermez l'enveloppe-réponse de façon à laisser apparaître l'adresse du bureau de vote dans la fenêtre. Déposez-la dans la boîte aux lettres spéciale « Votation » devant la Maison de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3, jusqu'au dimanche 13 juin 2021 à 9 heures. Cette boîte aux lettres est accessible en tout temps. **Attention** : sans le certificat de capacité civique signé, votre bulletin sera considéré comme nul.

VOTE EN PERSONNE AU BUREAU DE VOTE

Le bureau de vote se trouve à la rue des Chanoines 1 (à côté de la cathédrale) et sera ouvert uniquement le dimanche 13 juin 2021 de 10 à 12 heures. Vous devez vous présenter en personne. Vous n'êtes pas autorisé-e à y déposer le bulletin d'une tierce personne. **Attention** : pensez à emporter votre certificat de capacité civique. Sans ce document, vous ne serez pas autorisé-e à voter.

Folgende Vorlagen kommen vors Volk:

Eidgenössische Volksabstimmung

1. Wollen Sie die Volksinitiative «Für sauberes Trinkwasser und gesunde Nahrung – Keine Subventionen für den Pestizid- und den prophylaktischen Antibiotika-Einsatz» annehmen?
2. Wollen Sie die Volksinitiative «Für eine Schweiz ohne synthetische Pestizide» annehmen?
3. Wollen Sie das Bundesgesetz vom 25. September 2020 über die gesetzlichen Grundlagen für Verordnungen des Bundesrates zur Bewältigung der COVID-19-Epidemie (COVID-19-Gesetz) annehmen?
4. Wollen Sie das Bundesgesetz vom 25. September 2020 über die Verminderung von Treibhausgasemissionen (CO₂-Gesetz) annehmen?
5. Wollen Sie das Bundesgesetz vom 25. September 2020 über polizeiliche Massnahmen zur Bekämpfung von Terrorismus (PMT) annehmen?

Kantonale Abstimmung

- Wollen Sie das Dekret über die Erhöhung der Beteiligung des Staates Freiburg am Aktienkapital der Gesellschaft blueFACTORY Fribourg-Freiburg SA annehmen?

Gemeindeabstimmung

- Wollen Sie die Gemeindeinitiative «Der Autofahrer ist keine Taube, er ist ein Reisender!» vom 19. August 2019 annehmen?

SIE HABEN FOLGENDE MÖGLICHKEITEN, IHR STIMMRECHT AUSZÜBEN:

VORZEITIGE STIMMABGABE, BRIEFLICH

Unterschreiben Sie den Stimmrechtsausweis und legen Sie ihn zusammen mit dem Stimmzettel ins Antwortkuvert. Schliessen Sie das Antwortkuvert so, dass die Adresse des Stimmbüros im Adressfenster erscheint. Da das Antwortkuvert bereits frankiert ist, wird keine Briefmarke benötigt. Übergeben Sie diese Unterlagen der Post, sodass sie spätestens am Samstag, 12. Juni 2021, beim Stimmbüro eintreffen. Ohne den unterschriebenen Stimmrechtsausweis ist die Stimme ungültig.

Der Stimmrechtsausweis (weisses Blatt im A5-Format) muss zwingend unterschrieben und ins Antwortkuvert gelegt oder mit ins Stimmbüro gebracht werden. Er dient als Beweis dafür, dass Sie in der Stadt Freiburg stimmungsberechtigt sind. Nur in der Gemeinde Freiburg wohnhafte Personen können ihr Stimmrecht in diesem Stimmbüro ausüben.

VORZEITIGE STIMMABGABE, DURCH ABGABE

Unterschreiben Sie den Stimmrechtsausweis und legen Sie ihn zusammen mit dem Stimmzettel ins Antwortkuvert. Schliessen Sie das Antwortkuvert so, dass die Adresse des Stimmbüros im Adressfenster erscheint. Legen Sie das Antwortkuvert bis zum Sonntag, 13. Juni 2021, um 9 Uhr in den speziellen Briefkasten «Abstimmung» vor dem Stadthaus, Rathausplatz 3. Dieser Briefkasten ist jederzeit zugänglich. Ohne den unterschriebenen Stimmrechtsausweis ist die Stimme ungültig.

PERSÖNLICHE STIMMABGABE IM STIMMBÜRO

Das Stimmbüro befindet sich in der Chorherrengasse 1 (neben der Kathedrale) und ist nur am Sonntag, 13. Juni 2021, zwischen 10 und 12 Uhr geöffnet. Sie müssen persönlich erscheinen. Sie sind nicht berechtigt, den Stimmzettel einer Drittperson in die Urne zu legen. **Achtung**: Denken Sie daran, Ihren Stimmrechtsausweis mitzunehmen. Ohne dieses Dokument werden Sie nicht abstimmen können.

MEMO, pour aller au-delà des livres et des jeux

BIBLIO&LUDO+

Quel nom choisir pour la nouvelle institution culturelle et bilingue qui réunit désormais la Bibliothèque de la Ville, la Deutsche Bibliothek et la Ludothèque? Un sondage public et le travail d'un jury ont permis de trouver une réponse originale: ce sera MEMO.

Bilingue, simple à mémoriser, tout en revêtant un caractère singulier pour une telle institution culturelle, le nom retenu évoque les multiples rôles d'une structure interdisciplinaire, en plein cœur de la cité... MEMO, ce sont des espaces MEMORABLES pour échanger et se rencontrer, des collections riches allant du MEMORY aux livres audio, des services pour entraîner sa MEMOIRE et éveiller son imagination. Cet écosystème, bien plus qu'une histoire de livres et de jeux, entend bien devenir un troisième lieu de vie (ou tiers-lieu). Quelque part entre la maison et le travail ou l'école, il s'inscrit dans cette nouvelle génération d'établissements à la vocation sociale affirmée. Avec un maître mot: évolution.

Le processus participatif pour nommer la nouvelle institution a permis de récolter plus de 300 propositions d'appellation émanant des élèves, du grand public, du personnel communal et des membres du jury, composé de représentant·e·s francophones et germanophones des milieux culturels et de l'administration communale. Pour des tarifs similaires à aujourd'hui, une carte unique permettra aux abonné·e·s d'emprunter livres, bandes dessinées, jouets et jeux, en français et en allemand. MEMO améliore

encore ses prestations, en ouvrant notamment jusqu'à 13h le samedi. Qui plus est, chacun·e pourra profiter d'un nouvel espace de rencontres et d'animation, ainsi que d'un programme étoffé de médiation culturelle (jeux, contes et autres formes d'animations), sur place et hors les murs. Plus d'informations sur le site internet www.ville-fribourg.ch/memo.



Le nouvel espace de jeux et de rencontres de MEMO au troisième étage de l'Hôpital des Bourgeois. © Ville de Fribourg/Valentine Brodard
Der neue Spiel- und Begegnungsbereich von MEMO im 3. Stock des Bürgerspitals.
© Stadt Freiburg/Valentine Brodard

MEMO: Bücher, Spiele und vieles mehr

BIBLIO&LUDO+

Welchen Namen soll die neue zweisprachige Kultureinrichtung erhalten, die nunmehr die Stadtbibliothek, die Deutsche Bibliothek und die Ludothek vereint? Die Bevölkerung und eine Jury haben eine originelle Antwort gefunden: Die neue Institution heisst «MEMO».

Lebens» zwischen dem Zuhause und der Arbeit oder Schule sowie Teil einer neuen Generation von Einrichtungen mit sozialer Ausrichtung sein. Und das alles unter dem Schlüsselwort der Entwicklung.

Im Rahmen des partizipativen Prozesses zur Namensfindung wurden mehr als 300 Vorschläge von Freiburger Schülerinnen und Schülern, der Bevölkerung, Mitarbeitenden der Stadt und Jurymitgliedern eingereicht. Die Jury bestand aus deutsch- und französischsprachigen Vertreterinnen und Vertretern aus der Kulturszene und der Stadt. Die Abonnenten können nunmehr mit einer einzigen Kundenkarte und zu ähnlichen Tarifen wie bisher Bücher, Comics, Spielzeug und Spiele in deutscher und französischer Sprache ausleihen. Und MEMO baut seine Leistungen weiter aus, unter anderem durch die Verlängerung der Öffnungszeiten am Samstag bis 13 Uhr. Ausserdem steht der Bevölkerung ein neuer Raum für Begegnungen und Aktivitäten sowie ein umfassendes Kulturprogramm (Spiele, Märchen und andere Formen der Unterhaltung) sowohl innerhalb als auch ausserhalb der Institution zur Verfügung. Mehr Informationen auf der Website www.stadt-freiburg.ch/memo

Zweisprachig, einfach zu merken und doch einzigartig für eine solche Kultureinrichtung, spiegelt der gewählte Name die vielfältigen Aufgaben der interdisziplinären Struktur im Herzen der Stadt wider. MEMO bietet Räume, in denen man sich treffen und austauschen kann, eine reichhaltige Sammlung, die von MEMORYS bis zu Hörbüchern reicht, sowie Angebote zum Gedächtnistraining und zur Förderung der Vorstellungskraft. Dieses Ökosystem, das aus viel mehr besteht als Büchern und Spielen, will ein «dritter Ort des

A la recherche de parcelles pour y favoriser la **biodiversité**

SOUTIEN

Pro Natura Fribourg, avec le soutien de la Ville de Fribourg, lance un appel aux propriétaires de grands espaces verts en ville : l'association offre son aide logistique et financière pour le réaménagement de ces surfaces en havres de biodiversité. Elle cible en premier lieu les détentrices et détenteurs de larges terrains comme les copropriétés, les coopératives d'habitation ou les institutions étatiques.

Le gazon autour d'un immeuble, c'est joli. Mais il a peu d'intérêt pour la faune et la flore. Le même constat peut être apporté à de nombreux grands espaces verts sur le territoire communal comme devant des blocs d'habitations, le long des voies ferrées, etc. Avec un aménagement adéquat, ces aires de verdure pourraient attirer une grande variété d'essences de plantes, de fleurs, d'espèces d'insectes et ainsi favoriser l'épanouissement de la biodiversité. Malheureusement, beaucoup de ces terrains n'appartiennent pas à la Ville de Fribourg. La marge de manœuvre des autorités est donc restreinte. C'est pourquoi la Ville soutient un projet mené par Pro Natura Fribourg : celui-ci vise à assister les propriétaires privé·e·s de

grandes parcelles qui souhaitent les transformer (entièrement ou en partie) en havres de biodiversité en ville. L'association met à disposition ses compétences et des ressources financières.

Appel aux propriétaires

Quels genres de propriétaires sont recherchés ? Il peut s'agir de copropriétés ou de coopératives d'habitations ou d'institutions étatiques qui aimeraient que s'épanouissent la flore et la faune sur leur terrain et faire ainsi un geste pour la nature. Plusieurs locataires peuvent s'associer et contacter leur régie. La gérance n'a pas l'obligation d'accéder à la demande mais l'aide logistique et financière de Pro Natura et de la Ville de Fribourg peut contribuer à la convaincre. Par ailleurs, le coût de

l'entretien sur le long terme d'un gazon et d'une prairie est identique.

Sensibiliser la population

Pourquoi privilégier les grandes surfaces ? Parce qu'elles sont souvent très fréquentées, ce qui offre une visibilité à la thématique et permet de sensibiliser la population aux bons gestes à adopter pour favoriser la biodiversité en ville. Toutefois, chaque personne a un rôle à jouer. C'est pourquoi les détentrices et détenteurs de petites parcelles peuvent aussi trouver des conseils auprès de Pro Natura Fribourg : vous voulez métamorphoser votre jardinet ou les plates-bandes de votre maison ? L'association saura vous renseigner et vous guider. En effet, si les espaces verts sont aménagés avec soin et en nombre

suffisant, l'effet sur la nature sera déjà très positif.

La Ville ajoute ses prairies à l'édifice

La Ville de Fribourg participe aussi à cet effort sur ses propres terrains, grands et petits. En 2019, elle a proposé le projet Nature en ville qui a visé à mettre en lumière et à valoriser les milieux favorables à la faune et à la flore indigène. En 2020, en collaboration avec Pro Natura, elle a transformé une parcelle au jardin du Domino, près du tea-room. Ses équipes ont également pris soin de fleurir durablement la cité par exemple en créant des prairies sèches à la rue du Nord et au Cycle d'orientation de Jolimont ou en semant une prairie fleurie près du parking des Bourgeois. Une part a



La parcelle du jardin du Domino réaménagée par la Ville de Fribourg et Pro Natura



Fribourg. © Pro Natura Fribourg

Mini-résidence #3

**NOÉMI
HANDRICK**

Dans le cadre des mesures de soutien aux artistes face à la pandémie de COVID-19, 13 créateur·rice·s professionnel·le·s résidant en Ville de Fribourg bénéficient d'une mini-résidence locale représentant un temps de recherche et de développement soutenu par une bourse de 5000 francs. Le 1700 vous propose une série sur ces 13 artistes avec, pour le mois de mai 2021, la céramiste Noémi Handrick.

été laissée à la création de milieux rares, ensoleillés au sol graveleux car ce type d'environnement est propice aux bains de soleil des lézards et les abeilles sauvages aiment y creuser leurs nids d'hibernation. On observe ces milieux à la route des Cliniques ou au carrefour Vuille dans le quartier du Jura par exemple.

Ces interventions sont aussi l'occasion de partager des bonnes pratiques avec la population et les associations. Tel en a été l'objectif lors de la création d'une dizaine de nouveaux hôtels à insectes par la menuiserie de la Ville. Ceux-ci seront installés en ville d'ici la fin de l'année 2021. Deux d'entre eux sont d'ailleurs déjà habités par des bourdons et coléoptères, prêts à polliniser les fleurs ou à dévorer les pucerons. Finalement, une étude sur la biodiversité est en cours d'élaboration. Elle permettra de disposer d'une vision globale sur les milieux et leur connexion dans l'optique de favoriser et protéger la biodiversité urbaine.

INFOS ET CONTACT

www.pronatura-fr.ch/fr/biodiversite-en-milieu-bati ou pronatura-fr@pronatura.ch

© Ville de Fribourg/
Valentine Brodard

Une mini-résidence locale à Fribourg, ça sert à quoi ?

Cette mini-résidence me permet de prendre le temps d'expérimenter autre chose. Une occasion bienvenue ! Mon projet inclut le public, les gens de passage. Dans une démarche de « sculptures du dépôt », j'invite celles et ceux qui le souhaitent à écrire sur papier et déposer ce qui n'a pas pu être dit, des mots qui n'ont pas pu être exprimés. De cette matière je créerai une nouvelle œuvre. C'est une première expérience, je ne sais pas à quoi m'attendre. Faire ce projet à Fribourg est donc un avantage pour pouvoir capter l'attention des gens dans une ville que je connais bien, je suis très curieuse de découvrir l'émotion que ça réveillera.

Et concrètement, que faites-vous ?

Du 20 au 29 mai, je profite d'avoir un pied-à-terre à la rue de Lausanne, dans l'espace OVNI, pour susciter l'intérêt des passants. Il faut créer un moment d'échange et de réflexion, mais aussi permettre à celles et ceux qui le souhaitent de déposer leur souvenir anonymement. Je transforme ensuite ce souvenir avec de la porcelaine, ou d'autres matériaux, pour donner l'impression d'un papier solide. Le but est que les mots disparaissent, mais que la forme reste figée.

Artiste, un vrai métier ?

Oui ! Avoir des idées et les exposer au monde est une grande prise de risques, susciter des émotions, quelles qu'elles soient, est un métier difficile. On s'ennuie sans culture. La crise actuelle permet une prise de conscience : les artistes ne sont pas là pour faire de la déco ! Dans une galerie ou un musée, le curateur, les responsables de l'administration et des installations techniques recevront un salaire pour le développement du projet, mais pas l'artiste.

L'artiste n'est rémunéré partiellement que sur la vente d'une œuvre. Pour avoir de la cohérence, il faudrait refuser les mandats si certaines conditions ne sont pas réunies, comme un forfait pour la participation à une exposition.

Un rêve pour la ville de Fribourg ?

Plus de friches et d'espaces sauvages où la vie et l'art peuvent prendre forme de manière spontanée.

Pierre Gumy

NOÉMI HANDRICK EN QUATRE QUESTIONS

Un péché mignon ?

Je récupère trop de trucs.

La meilleure terrasse où se prélasser ?

Celle de la Tour Vagabonde.

L'artiste à ne pas manquer ?

Phoebe Cummings et ses installations minutieuses et organiques en terre crue.

Un personnage qui vous inspire ?

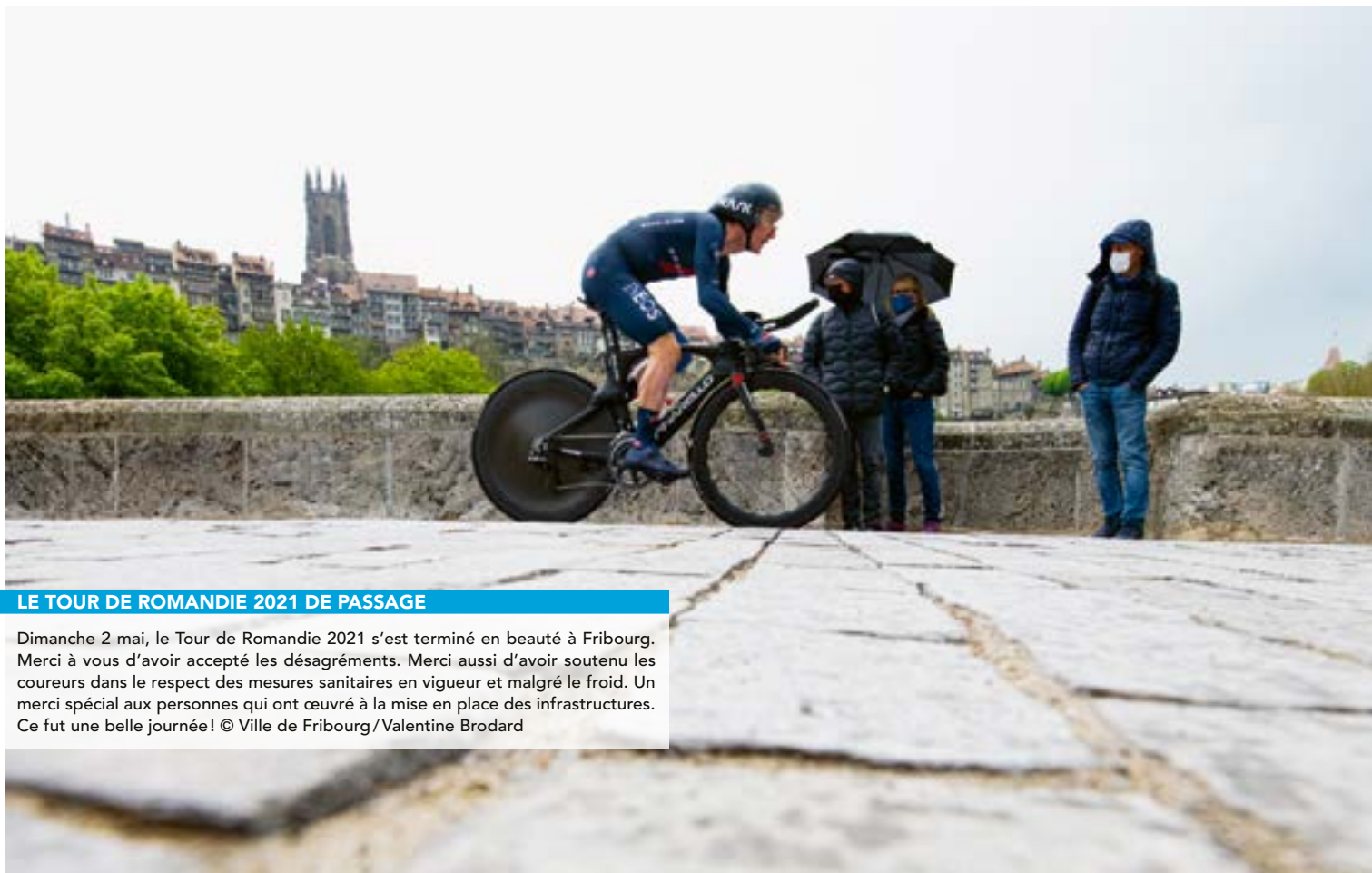
Niki de Saint Phalle.

Plus d'informations

Suivez le travail de Noémi Handrick et des prochaines résidences sur l'instagram de la Régie culturelle (@kultur_regie_culturelle) ou via la page internet : www.ville-fribourg.ch/culture/regie

#kultur
regie
culturelle





LE TOUR DE ROMANDIE 2021 DE PASSAGE

Dimanche 2 mai, le Tour de Romandie 2021 s'est terminé en beauté à Fribourg. Merci à vous d'avoir accepté les désagréments. Merci aussi d'avoir soutenu les coureurs dans le respect des mesures sanitaires en vigueur et malgré le froid. Un merci spécial aux personnes qui ont œuvré à la mise en place des infrastructures. Ce fut une belle journée! © Ville de Fribourg/Valentine Brodard

La **préparation** au plongeon

PISCINE

La saison de la baignade à la Motta a été lancée le 13 mai. En coulisses, le Service des sports a commencé à s'activer le 1^{er} avril pour rendre le site tout beau et prêt à vous accueillir.

Un petit plongeon, un kilomètre de brasse, une partie de beach-volley, les premiers pas dans la pataugeoire, les rencontres à la buvette : la piscine de la Motta a retrouvé ses habitudes depuis un peu plus de deux semaines. Le 13 mai à 8 heures, premier jour d'ouverture, les habitués ont assisté en nombre au traditionnel lever de drapeau, emmené par Roger Meuwly, chef d'exploitation au Service des sports de la Ville de Fribourg. Son équipe et lui se sont activés dès le 1^{er} avril pour préparer le site. Ils ont commencé par nettoyer tous les espaces autour des bassins. Puis, il a fallu vider les deux cuves ! Eh oui, les bassins doivent rester remplis pendant la fermeture. Pourquoi ? Parce que le poids de l'eau empêche la nappe phréatique, située sous la piscine, de se soulever, ce qui risquerait de déformer les bassins. Voilà pourquoi, en automne et en hiver, l'eau prend petit à petit une couleur verdâtre peu avenante.

2600 m³ à remplir

Les piscines à sec, les équipes se sont ensuite attelées à leur ripolissage. Et le 29 avril en milieu d'après-midi, c'était le moment tant attendu : l'ouverture de la vanne ! Il a fallu quatre jours pour remplir les 2600 m³ des deux bassins. L'eau provient du même réseau que votre robinet. Puis, ça a été au tour de la filtration et de la désinfection de l'eau, qui a duré entre quatre et cinq jours. Cette période a permis aus-

si à l'eau de se réchauffer naturellement. En effet, celle-ci sort de la conduite à une température de 12°C. En quelques jours, elle a augmenté de quatre à cinq degrés. Comme on était encore loin de la température désirée de 23°C, la chaudière à gaz a été mise en route le 10 mai. Le 13 mai, l'eau était donc à température idéale pour les premières brasses. A noter que les douches sont chauffées par des panneaux solaires.

L'été sera à nouveau marqué par les mesures de protection contre Covid. 950 personnes au maximum seront autorisées sur le site. Un système de comptage automatique est en place à l'entrée et à la sortie, qui sont séparées. Un balisage avec des barrières marquera un chemin pour s'assurer du maintien de la distance sanitaire.

Des sourires et du travail

Pour Roger Meuwly, le meilleur moment de la saison, c'est le jour de l'ouverture : « Les gens entrent tout sourire, il y a une super ambiance. Je me dis : « Ça y est, c'est enfin là. C'est parti pour quatre mois ! » Tout le monde a assez attendu et a envie de retrouver la Motta. » Le chef d'exploitation confesse toutefois être soulagé lorsque la piscine ferme ses portes : « La saison de la Motta, c'est du plaisir, bien sûr, mais aussi beaucoup de travail. » Un soulagement vite remplacé par une certaine impatience : « En décembre, on commence déjà à planifier la saison suivante et on a déjà hâte d'y être ! »



La Motta est un lieu incontournable en été (comme ici en 2019)
© Ville de Fribourg/Valentine Brodard

INFOS PRATIQUES

- › Ouverture jusqu'à mi-septembre
- › Lundi au samedi : 6 h 45 - 19 h 45
(le samedi : 18 h en cas de mauvais temps).
Dimanche et jours fériés : 8 h - 19 h 45 (18 h en cas de mauvais temps).
- › 21 juin, 21 juillet et 21 août : nocturnes jusqu'à 21 h 45
(si la météo le permet)
- › Fermeture exceptionnelle : du 17 juin au 20 juin en raison des championnats romands de natation. Consultez le memento en fin de journal et trouvez des activités à faire ces jours-là en remplacement de la baignade !

Vivre à **Fribourg** au début de la Seconde Guerre mondiale (2)

LE MARASME EN ATTENDANT LA GUERRE

La crise économique des années 1930 frappe durement une ville aux comptes ancrés profondément dans le rouge, tandis que le nombre de chômeurs atteint 677 début 1939. Le déclenchement du conflit mondial va encore accentuer les inégalités. Les protocoles du Conseil communal attestent des moyens exceptionnels, parfois déroutants à nos yeux, déployés pour estomper les effets de la précarité. Le langage sans filtre de l'époque pourra surprendre de nos jours.

L'espérance d'éviter la guerre est telle que l'architecte Dénervaud décide de sa propre initiative, fin 1938, de nommer rue de la Paix la nouvelle voie partant de l'avenue de Pérolles pour aboutir à l'avenue Saint-Paul en bordure de ce qui était appelé à l'époque le ravin des Cibles. Ce à quoi il lui fut répondu, en date du 20 décembre, « que sa décision n'a aucune valeur légale », le Service de l'édilité étant seul habilité à faire ce genre de propositions.

Chantiers de travail pour sans-emplois

Mais c'est d'abord sur le front du chômage qu'il faut batailler ferme. L'Etat n'y va pas par quatre chemins et crée des camps de travail qui « dégorgeront la Commune de Fribourg d'une partie de ses chômeurs sans métiers », précise-t-on en date du 10 février 1937. Pour occuper les déshérités, on va jusqu'à promouvoir un service volontaire dans des camps de travail installés sur des propriétés, en montagne, de l'Hôpital des Bourgeois comme le Spitalvorsatz en 1936, le Spitalgantrisch en 1937, l'Ebner Ganterist en 1938. Les jeunes exécutent des travaux de drainage, d'assainissement en forêt et d'aménagement d'un chemin d'accès. Le 4 mai 1937, on parle même alors de « camps de réadaptation des chômeurs ». Refuser d'y

prendre part vous expose alors à des mesures de rétorsion. Le 11 avril 1939, le camp de Chablais concerne 29 jeunes de notre ville, qui y ont été admis, à raison de Fr. 1.- par jour, d'entente « avec la Chambre des Pauvres en ce qui concerne les chômeurs bourgeois ». Un chantier de secours pour ouvriers dits « déficients » est ouvert à la route des Arsenaux, au raccordement de la rue de l'Industrie à la route de la Fonderie, à la route des Pilettes. Le 7 février, il est demandé à l'Edilité de faire « un essai de tarif unique pour les déficients » et de veiller « à ce que ceux-ci soient tout d'abord engagés, le Conseil admettant néanmoins qu'une discrimination parfaite est difficile ». D'autres chantiers exceptionnels sont entrepris, tels l'élargissement de la Route-Neuve ou l'imposant ensemble de l'Université dans le quartier de Gambach. Ainsi, en date du 15 novembre 1938, le Conseil communal prend « acte du rapport de l'Edilité sur la composition des chantiers universitaires et duquel il résulte que sur 79 ouvriers, 58 sont des habitants de la Ville et 21 de la campagne. Mr le Syndic est chargé de réunir les entrepreneurs et leur dire que la proportion de 27% ne devra en aucun cas être dépassée à quel moment que ce soit et quelle que soit l'activité de leurs chantiers ; il les invitera en outre à remplacer les ouvriers venant de la

campagne par ceux de la ville au moins durant la période de gros chômage. Le Conseil tiendra compte des efforts des entrepreneurs dans ce sens lorsqu'il s'agira d'adjuger des travaux. » On craint aussi par-dessus tout la concurrence de la main d'œuvre étrangère et il est souvent demandé aux réfugiés de ne se livrer à aucune occupation lucrative.

Le déclenchement du conflit mondial entraîne, du 19 septembre 1939 au 18 juin 1940, la suspension des travaux d'achèvement de la route des Arsenaux tandis « que la Confédération se propose d'édifier d'importantes fortifications dans l'intérieur du pays et que de ce chef de nombreuses occasions de travail seront offertes aux chômeurs ».

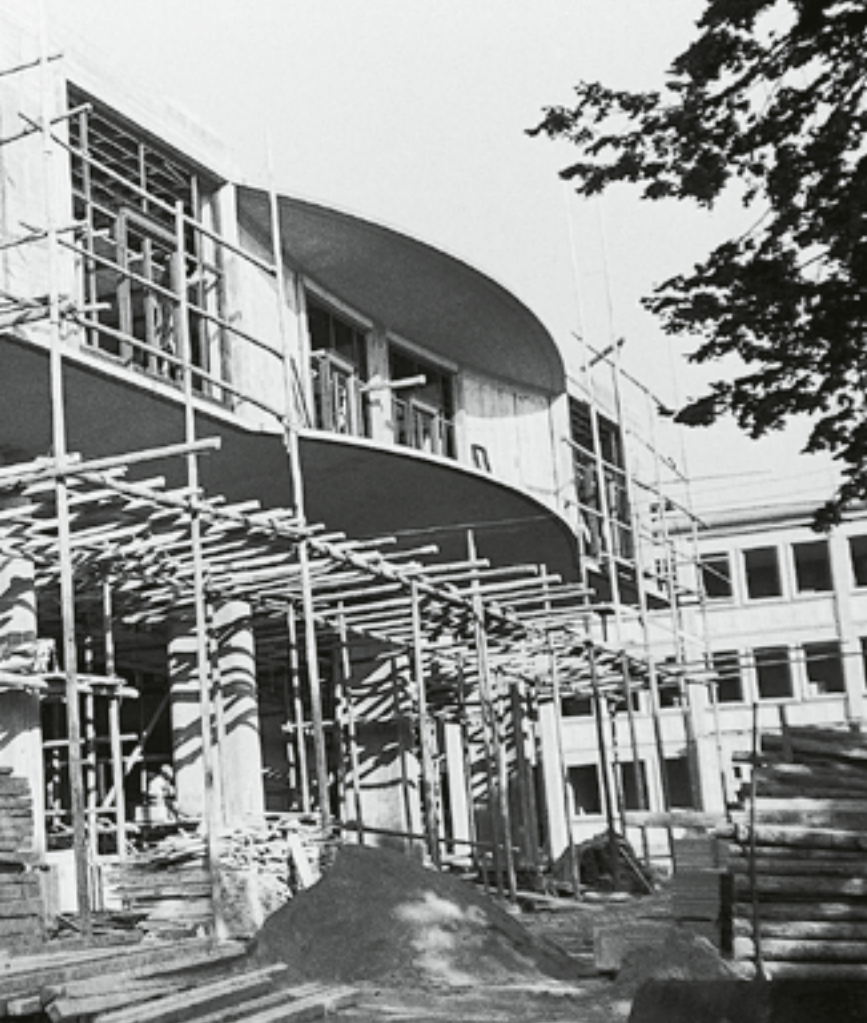
Comment réparer les dommages collatéraux de la Mob

Les soldats mobilisés sont au bénéfice de secours militaires largement insuffisants pour faire bouillir la marmite à la maison, quand bien même les « familles dans une situation intenable » se voient délivrer des « viandes à prix réduit ». Le 4 novembre 1941, il est tout de même question de 396 ménages, totalisant 1939 personnes, inscrits pour l'acquisition des pommes de terre bon marché. Le 4 juin 1940, le Conseil « autorise la Police à délivrer aux familles indigentes des déclara-

tions de soutien de famille leur permettant de toucher des restes de soupes auprès des cuisines militaires de la place ».

Le 10 octobre 1939, le Conseil communal dominé par les conservateurs adresse au Cartel syndical fribourgeois « ses protestations contre les allégations accusant la Chambre des Pauvres de faire pression sur les familles des assistés pour les engager à quitter les organisations syndicales ». Deux semaines plus tard, le conseiller socialiste Charles Meuwly propose de son côté « une aide complémentaire en faveur des familles indigentes des mobilisés ». Au 28 octobre 1941, pas moins de 500 ménages sont « dans la gêne » et le 16 décembre suivant, 550 familles sont éligibles à la carte de légitimation pour le lait à prix de faveur. Encore faut-il aussi nourrir le bétail. Le 24 septembre 1940, le Conseil « ordonne la récolte des marrons, glands et faînes pour l'alimentation du bétail et charge l'Office communal de l'organisation, d'entente avec les Ecoles et le concours des élèves ». Pour chaque kilo de glands, les Œuvres scolaires touchent 12 centimes. Pour les enfants des écoles, on décide, le 9 décembre 1941, de leur offrir des « bonbons vitaminés fournis par la maison Sandoz à Bâle devant remplacer l'insuffisance de la nourriture durant la période de restric-





Chantier de construction de l'Université Miséricorde (1938-1941). Aula magna, façade est. Photographie de Jacques Thévoz. Fonds Recensement des biens culturels Fribourg.



Cent ans, quel bel âge !

Madame Maria-Liesel van Zanten a fêté ses 100 ans le 14 mai. La vie de cette voyageuse a récemment été relatée dans un article du quotidien *La Liberté*, daté du 22 mars. Cette centenaire a eu l'occasion de vivre sur plusieurs continents. De père haut-valaisan et de mère polonaise, elle est née en Allemagne, elle a grandi à Genève, où elle a rencontré son mari originaire des Pays-Bas. Après leur union, elle l'a suivi dans ses missions professionnelles, qui les ont menés sur l'île de Curaçao ou au Venezuela, notamment. Dans les années 1950, avec leurs enfants, ils sont revenus en Europe, d'abord aux Pays-Bas puis dans le canton de Fribourg et, au début des années 1980, en ville de Fribourg. La santé de M^{me} van Zanten, touchée pourtant par le Covid en début d'année, lui permet toujours de vivre à son domicile.

© Ville de Fribourg / Valentine Brodard

tions ». Il faudra tout de même attendre la fin du même hiver pour qu'il soit enfin envisagé de créer un « service social » au sens moderne du terme.

Les camps militaires pour chômeurs

Avec la guerre à nos portes, la situation se durcit. Rien n'est moins connu du grand public que l'existence de camps militaires de travail destinés aux sans-emplois, comme celui de Vernayaz, dont les équipements s'avèrent insuffisants. Ainsi, le 23 avril 1940, le conseiller Bardy dénonce « le dénuement des ouvriers fribourgeois, surtout en chaussures, engagés dans les camps militaires, comparativement aux détachements des autres cantons ». Il est aussitôt décidé « d'étudier la possibilité d'améliorer la couche des chômeurs d'un certain âge », en prêtant « des paillasses militaires prélevées sur le stock dont dispose la Police ». D'autres inactifs seront ensuite affectés aux travaux de fortifications comme ceux de Löwenberg fin 1940. Le 30 mars 1943, il sera même question, à l'intention des « chômeurs à moralité douteuse », de faire examiner par le Service social « la possibilité de faire inscrire à l'Office communal du travail tous les travailleurs de la Ville et de créer des camps de travail distincts pour les citoyens

plus ou moins honorables ». Les différentes mobilisations permettent de fluidifier le chômage, tandis « que les démobilisations partielles risquent d'augmenter le nombre de chômeurs et que dès lors il importe que l'Edilité possède dans ses cartons un ou deux projets de travaux de chômage pouvant être immédiatement adoptés et mis en exécution », constate le conseiller communal Alfred Michel.

La ville ne recense pourtant plus officiellement que 119 chômeurs au 23 avril 1940 et 167 le 30 mars 1943. La construction du barrage de Rosens occupe de nombreux bras, tant et si bien que le 2 septembre 1947, fait unique dans son histoire, Fribourg ne compte plus aucun chômeur.

Alain-Jacques Tornare

¹ AVF, *Protocole du Conseil communal* 1937, p. 52, 1938, pp. 289, 465.

² AVF, *Ibid.* 1938, pp. 163, 318.

³ AVF, *Ibid.* 1937, p. 181, 1939, p. 91.

⁴ AVF, *Ibid.* 1938, pp. 456, 1939, p. 28, 35-36.

⁵ AVF, *Ibid.* 1939, p. 413.

⁶ AVF, *Ibid.* 1939, pp. 194, 1940, p. 122.

⁷ AVF, *Ibid.* 1939, pp. 206, 217-218, 237, 1940, pp. 112, 185, 1941, pp. 236, 250, 261, 297, 307, 1942, p. 38.

⁸ AVF, *Ibid.* 1940, pp. 81, 84-85, 91.

⁹ AVF, *Ibid.* 1943, p. 81.

¹⁰ AVF, *Ibid.* 1941, p. 189.



© Ville de Fribourg/Hoang Anh Nguyen

Femmes de Fribourg

**NICOLE
JEGERLEHNER**

Elle est rédactrice en chef adjointe du quotidien germanophone *Freiburger Nachrichten (FN)* depuis 2011. Nous avons évoqué avec elle sa carrière de plus de 25 ans dans la presse locale.

« Vous pouvez aller n'importe où et dire « je suis journaliste », poser des questions et vous apprendrez plein de choses. Si vous êtes un peu curieuse, comme je le suis, c'est un travail parfait. » Nicole Jegerlehner aime poser des questions mais, pendant 50 minutes, elle est devenue celle qui y a répondu. Cette Bernoise, installée dans la campagne sarinoise depuis plus de vingt ans, a commencé sa carrière au quotidien bernois *Der Bund* au milieu des années 1990 : « C'était les années dorées du journalisme local, à Berne en tout cas, avec deux titres indépendants, *Der Bund* et la *Berner Zeitung (BZ)*. Entre nous régnait une rivalité saine. Au *Bund*, nous travaillions dur pour être les meilleurs, pour obtenir des primeurs. Nous étions une équipe, soudée et suffisamment nombreuse. » Ce labour portait ses fruits puisque *Der Bund* jouissait d'une très bonne réputation. Mais les temps ont changé : les rédactions régionales du *Bund* et de la *BZ*, toutes deux en mains du groupe Tamedia, vont fusionner en octobre de cette année. Nicole Jegerlehner en est consternée : « C'est un enterrement. C'est très très triste et ce n'est pas bon pour la démocratie. » Elle a travaillé une quinzaine d'années pour *Der Bund* et a survécu à deux plans de licenciements. A l'annonce du troisième, elle a décidé d'aller voir ailleurs « mais je ne savais pas où postuler : la *BZ*, c'était exclu et avec mes enfants en bas âge, je ne voulais pas aller à Zurich. J'ai même pensé que

je devrais arrêter le journalisme. » Heureux hasard, les *FN* cherchaient alors à étoffer leur équipe. C'était en 2008. Trois ans plus tard, elle en est devenue rédactrice en chef adjointe.

Spécialiste de la politique régionale

Nicole Jegerlehner a toujours rédigé pour le cahier local, un environnement qui lui convient. Elle affectionne particulièrement la politique régionale : « Celle-ci nous concerne toutes et tous. Il est important de montrer qui décide de quoi, comment et pourquoi et aussi de présenter ce qui aurait pu être fait autrement. » En travaillant localement, une proximité s'installe : « Lorsque j'écris un article sur le Conseil communal, par exemple, je peux les croiser dans la rue le lendemain et je peux suivre l'évolution de leur carrière. » Est-ce qu'il faut du courage pour exposer son opinion ? « Si je sais que j'ai fait mon travail correctement, je n'ai pas de peine à assumer mes écrits. J'ai mon avis, si quelqu'un en a un différent, on en discute. C'est très bien. » Couvrir les élections est justement un sujet de prédilection pour Nicole Jegerlehner. Cette année, elle est servie ! « La période électorale est motivante : on rencontre des gens, on fait des portraits. Le jour des élections, toute l'équipe est à la rédaction, sauf cette année malheureusement. On travaille dur et jusqu'à tard. Le lendemain, le journal est beau et bien rempli. Toute la rédaction est fière du travail accompli. » Le journalisme régional, ce sont aussi des sujets qui,

selon certains avis, semblent anecdotiques. Et pourtant : « Lorsque j'interviewe une personne passionnée, celle-ci sait rendre la thématique intéressante. Nous découvrons tout le temps de nouvelles choses, il n'y a jamais rien d'ennuyeux ».

Son rôle à jouer

Nicole Jegerlehner n'a pas eu de peine à s'imposer dans le milieu. Elle avoue que les femmes sont nombreuses dans les rubriques locales. Pourquoi ? « Parce qu'il faut être proche des gens. C'est probablement cliché mais je le vis comme ça. Dans les pages économiques ou au Palais fédéral, il y en a beaucoup moins. Peut-être parce qu'il faut jouer des coudes pour s'imposer ? » Les *FN* ont un rôle à jouer pour montrer la diversité de la société. Cela commence par l'utilisation de termes épiciques. Ce qui est normal pour Nicole Jegerlehner, elle s'étonne que cela n'aille pas de soi pour la jeune génération de journalistes. Les *FN* s'efforcent aussi de mettre en avant davantage de femmes dans leurs éditions : « Lorsque nous avons besoin d'une expertise, nous essayons de consulter des femmes. Ce n'est pas facile : elles pensent qu'elles n'ont rien à dire. Les hommes, eux, n'ont pas de problème à s'ériger en experts. Mais cette situation évolue positivement. » Germanophone en terres francophones, Nicole Jegerlehner constate aussi une ouverture de la société face au bilinguisme depuis son arrivée dans le canton il y a une vingtaine d'années : « Je trouve nor-

mal de devoir m'exprimer en français. Mais auparavant, lorsque j'appelais pour des renseignements, par exemple, et que je devais chercher mes mots en français, les personnes au bout du fil n'essayaient pas de m'aider. Maintenant, elles commencent par s'excuser de ne pas parler allemand. Les gens ont pris conscience de ce que le bilinguisme peut apporter à leur vie et à la ville. »

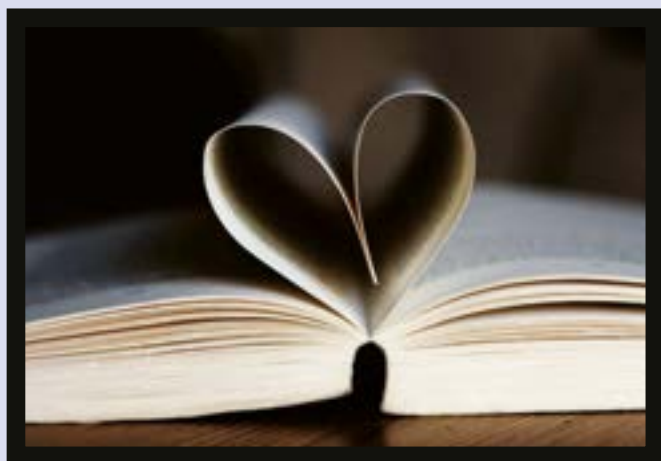
Un travail d'équipe nécessaire

L'autre passion de Nicole Jegerlehner, c'est le basket : « Je suis responsable du mouvement jeunesse U15 et U13 à Elfic Fribourg. J'entraîne aussi la sélection cantonale U15 filles », une activité en pause en raison du Covid. D'ailleurs, comment a-t-elle vécu cette année écoulée ? « Le premier confinement a été très spécial : il n'y avait plus de séance le soir pour moi, plus d'entraînement de basket pour mes enfants. Tout à coup, on s'est retrouvé ensemble tous les soirs à la maison, pour souper, faire des jeux de société... » Si la vie personnelle et sociale s'était ralentie, c'était plus intense à la rédaction avec la mise en place des RHT ou l'organisation du télétravail. Finies les rencontres à la machine à café, et ça lui manque : « C'est là qu'on discute, qu'on trouve des idées d'articles. » Les lectrices et lecteurs restent en demande : « On l'a vu avec la pandémie : le lectorat veut lire des informations qu'un journal a sélectionnées, traitées et vérifiées pour lui. » Et c'est pour cela que Nicole Jegerlehner s'engage.

Déline Marbach

Concours Wettbewerb

375



© Pixabay

Combien de documents imprimés la Bibliothèque cantonale et universitaire possède-t-elle ?

Réponse jusqu'au 26 juin 2021 à Ville de Fribourg, « Concours 1700 », Secrétariat de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3, 1700 Fribourg ou à concours1700@ville-fr.ch

Wie viele gedruckte Dokumente besitzt die Kantons- und Universitätsbibliothek?

Antwort bis 26. Juni 2021 an Stadt Freiburg, « Wettbewerb 1700 », Stadtsekretariat, Rathausplatz 3, 1700 Freiburg, oder an concours1700@ville-fr.ch

LES GAGNANT·E·S DU CONCOURS N° 373

En séance du Conseil communal du mardi 11 mai 2021, M. le syndic Thierry Steiert a procédé au tirage au sort de notre concours N° 373. La réponse à donner à la question « Qui a fondé l'Université de Fribourg et en quelle année ? » était : « **Georges Python en 1889** ».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

1^{er} prix M^{me} Françoise Vonlanthen

gagne l'ouvrage *Marcello, Adèle d'Affry (1836-1879), duchesse de Castiglione Colonna*, dirigé par Gianna A. Mina, édité par le Musée d'art et d'histoire de Fribourg (MAHF), ainsi que 2 entrées au MAHF.

2^e prix M^{me} Jasmine Piccard

gagne un abonnement mensuel TPF pour adulte zone 10, d'une valeur de 68 francs.

3^e prix M. Danilo Cagnazzo

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

4^e prix M^{me} Hadja Safiat Simboro

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking des Alpes.

5^e prix M^{me} Josiane Vonlanthen

gagne un bon pour une balade immersive dans la vie médiévale de Fribourg par le visioguide « Fryburg 1606 », valable pour deux personnes.

Les gagnantes et les gagnants recevront leur prix par courrier. Nos remerciements aux entreprises et institutions qui offrent ces prix.



Ville de Fribourg

 MUSEE D'ART
 ET D'HISTOIRE
 FRIBOURG


PARKING DES ALPES



L'été avec le **green wave festival**

Du 19 juin au 25 septembre, le green wave festival vous donne rendez-vous à blueFACTORY. Pour sa troisième édition, cet écofestival continue d'innover, et de s'adapter à la situation sanitaire. Cette année, il prendra la forme de rencontres le samedi pour des conférences, tables rondes, ateliers, discussions, etc. sur la thématique de Connektion. Qu'est-ce ? Un jeu de mots entre le terme français de connexion et sa connotation de retour vers soi-même et du mot allemand *Konnektion* et son sens d'hyperconnectivité, aspect plus négatif. Par ailleurs, un fil rouge rythmera également les 15 samedis : 15 des 17 objectifs de développement durable fixés par l'ONU. Le festival veut s'efforcer d'exposer une mixité de pensées ainsi que d'intégrer le regard et les expériences individuels, cela dans le but de toucher un public hétérogène. C'est pourquoi il s'est allié à diverses associations et collectifs de Fribourg, comme par exemple la Grève des femmes ou le Manifeste pour la dignité, qui concocteront la programmation. Ainsi, chaque samedi sera différent mais un point commun les liera : la soirée se conclura par une performance artistique, notamment par le collectif de DJ fribourgeois POINT76.

Les activités sont gratuites mais un don est toujours bienvenu. Comme la situation sanitaire est incertaine, les organisatrices dévoileront de mois en mois le programme détaillé sur the-green-drop.ch

La Fête de la **musique** se transforme

« Ils donnent tout pour la musique ! » Cette chanson de France Gall pourrait être la devise des organisatrices et des organisateurs de la Fête de la musique de Fribourg. A l'heure où nous mettons le bulletin communal 1700 sous presse, la tenue de l'événement, le 21 juin prochain, reste incertaine. Mais la volonté est grande de proposer un programme qui puisse offrir à la population de tout âge un premier jour de l'été sous le signe de la musique et de la fête. Et les responsables de la fête ont des idées à revendre : médiation culturelle, action dans les écoles, nouvelle forme de diffusion musicale en ville, ateliers, utilisation des espaces culturels déjà existants, petit coin terrasse, et bien plus encore. Toutefois, une chose est déjà confirmée : il n'y aura pas de scènes extérieures cette année et cela pour des questions de sécurité sanitaire. Plus d'informations seront dévoilées au début du mois de juin sur www.fete-musique.ch. Jusque-là, restons optimistes !

Mémento

CONCERTS

Voces Suaves

di 30 mai, 17h, église des Capucins, www.adma.ch

Piano Series: Mariam Batsashvili

sa 26 juin, 19h30, Aula magna

NOUVEAU MONDE

Esplanade de l'Ancienne-Gare 3

Dance of the Seven Veils

théâtre musical, sa 29 mai, 17h et 20h

Tea Room x NOF: Powder her face

conférence, di 30 mai, 14h

Piano – Bar + Klaus from space

théâtre musical, ma 1^{er} juin, 20h

Selenn + Northfolk & Matt Mathews

sa 19 juin, 20h30

ÉQUILIBRE

Place Jean-Tinguely 1

Powder her face

Nouvel Opéra Fribourg, ve 28, sa 29 mai, 20h

NUITHONIE

Rue du Centre 7 – Villars-sur-Glâne

Wunderung

Antipode Danse Tanz, du je 24 au sa 26 juin, 20h

La petite fille au chapeau en feutre

du me 23 juin au di 4 juillet

KELLERPOCHE

Rue de la Samaritaine 3

Superhüde

So., 30. Mai, 11 Uhr

Lichtjahre

Fr., 4. Juni, 20.15 Uhr

LE STRAP'

Rue de Morat 1

Le Moit'-Moit'

je 3 juin, 20h

Scène ouverte

je 10 juin, 20h

Blind Test

je 17 juin, 20h

ESPACEFEMMES

Rue Saint-Pierre 10

Découvrir Fribourg

(promenades en ville)
ma, 14h-16h. Sur inscription : www.espacefemmes.org

Café emploi: Des clefs pour la lettre de motivation

lu 7 juin, 14h. Sur inscription

Bricolage au Musée d'histoire naturelle

ma 8 juin, 14h. Sur inscription

Comment se passe l'entrée à l'école en Suisse ?

je 10 juin, 18h. Sur inscription

Café rencontre

sa 12 juin, 9h30

Protections menstruelles – bonnes pour moi et pour la planète

me 16 juin, 9h30. Sur inscription

Soirée jeux pour toutes

je 17 juin, 19h

Visite et contes à la bibliothèque

je 17 juin, 9h15, MEMO (rue de l'Hôpital 2). Sur inscription

CarteCulture: Loisirs et culture à petits prix

je 24 juin, 9h. Sur inscription

CAS – REPER

www.reper.ch > CAS
CAS Basse-Ville: 026 321 55 91
CAS Jura: 026 466 32 08
CAS Schoenberg: 026 481 22 95
CAS Pérolles: route des Arsenaux 37

Accueil libre

- CAS Basse-Ville: dès 1H, me 13h30-17h, je 9h-15h pour toutes et tous
- CAS Jura: me 14h-18h; je 15h30-18h; ve 15h30-22h (sauf 1^{er} ve du mois)
- CAS Schoenberg: me 14h-17h; je 15h30-19h; ve 15h30-19h, 19h30-22h dès 13 ans (sauf 2^e ve du mois); sa 14h-18h, (1 sa sur 2)
- CAS Pérolles: me 8h30-11h30 pour toutes et tous, 13h30-17h (jeunes de la 3H à la 8H), ve 15h30-17h (dès 3H), 17h-21h (dès 9H sauf 3^e vendredi du mois)

CENTRE SAINTE-URSULE

Rue des Alpes 2

Matinée d'introduction à la pensée de Maurice Zundel

sa 5 juin, 9h30. Sur inscription: 026 347 14 00, www.centre-ursule.ch

Se relever d'un deuil

lu 14 juin, 15h30-17h30 ou 19h30-21h30

El Camino, marche et prière

di 20 juin, 9h. Sur inscription

EXPOSITIONS

Patrice Gouttefanjat

dès le 5 juin, Carmin Art (Planche-Supérieure 29)

Jan van der Ploeg

dès le 12 juin, Galerie Saint-Hilaire (rue des Alpes 32)

100 ans Police de sûreté

jusqu'au 27 juin, Musée Gutenberg

Musée imaginaire

jusqu'au 27 juin, Espace Jean Tinguely-Niki de Saint Phalle

Museoscope – Josiane Guillard

jusqu'au 4 juillet, Musée d'art et d'histoire

Papillons de nuit

jusqu'au 15 août, Musée d'histoire naturelle

Rupture

jusqu'au 19 septembre, Musée d'art et d'histoire

Trésor végétal

jusqu'au 31 octobre, Jardin botanique

Expédition Spitzberg-En

jusqu'au 30 janvier 2022, Musée d'histoire naturelle. Café-visite: Reise in die Arktis, Di., 15. Juni, 9 Uhr. Café-visite: A la recherche de glace dans le sol polaire: ma 15 juin, 10h. Inscriptions: www.mhnf.ch, 026 305 89 00

DIVERS

Visites thématiques

- La Vieille-Ville, sa, 14h. Inscription: www.fribourgtourisme.ch
- Visite des fortifications, sa 5 juin, 10h30. Inscription: www.fribourgtourisme.ch
- Contes et devinettes en Basse-Ville, di 6 juin, 14h. Inscriptions: merveilles-patrimoine.ch
- Tâcherons et tailleurs de pierre, sa 12 juin, 10. Inscriptions: www.asgip.ch
- Fribourg au Moyen Age, di 20 juin, 13h30. Inscriptions: merveilles-patrimoine.ch

Marché du Schoenberg

je, 8h-12h, parking de la Heitera, quartier du Schoenberg

Le Marché d'en bas

je, 16h-19h30, Grandes-Rames

Parcours « Les (in)connues »

parcours libre en ville à la découverte de l'histoire de six femmes de Fribourg, jusqu'au 21 juin, www.ville-fribourg.ch/agenda/parcours-les-inconnues

Vide-Grenier

sa 29 mai, place Jean-Tinguely et rue de Lausanne

Marché de la céramique

sa 29 mai, place Georges-Python

Brocante Fribourg

du 29 au 30 mai, Forum Fribourg

Marché aux puces

sa 5 juin, 8h-16h, place du Petit-Saint-Jean

Découverte du mardi

Kassette mit Holzschnitt, 1. Drittel 16. Jh., Di., 8. Juni, 18.30 Uhr, Kunsthistorisches Museum, Anmeldung: mahf@fr.ch, 026 305 51 40

Bellinzone, les aspects positifs liés à la fusion de 2017

conférence avec A. Bersani, vice-syndic de Bellinzone, organisée par l'association Fusion 21, je 10 juin, 18h, salle des Fêtes de Saint-Léonard et retransmis en vidéo. Infos et inscriptions: info@fusion21.ch

Les Chaises Longues

chaises longues à disposition aux Grand-Places, du 16 juin au 17 juillet, du me au sa, 14h-19h organisé par REPER

Belluard Bollwerk

du 24 juin au 3 juillet, www.belluard.ch

La BerGiBike

sa 26 juin, www.bergibike.ch

Vide-grenier du Schoenberg

di 27 juin, 9h-16h, route de la Cité-des-Jardins

En raison de la situation actuelle, des événements pourraient subir des modifications de dernière minute ou être déjà complets lors de la parution du bulletin 1700. Merci de vérifier au préalable auprès des organisateurs-trices.